



Département du Puy-de-Dôme
Commune d'AURIÈRES

Procès-verbal du 6 octobre 2025

L'an 2025, le six octobre à 20 :00, le Conseil Municipal de la Commune de Aurières s'est réuni à la Mairie, en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur CEYSSAT Jérôme, Maire d'Aurières.

Présents : M. CEYSSAT Jérôme, Maire, Mmes : DURAND Frédérique, GAY Fanny, RANDANNE Guylaine, VALLEIX Véronique, MM : BALLANDRAS Patrick, COHADON Clément, MAZUEL Didier, RANDANNE Jean-Valère, VALLEIX Olivier

Date de la convocation : le 30/09/2025

A été nommé(e) secrétaire : Mme DURAND Frédérique

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 10
- Présents : 10

ORDRE DU JOUR :

- Camion pizza,
- Antenne relais,
- Logiciel comptabilité,
- Questions diverses.

Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 08/09/2025

A l'unanimité (pour : 10 contre : 0 abstentions : 0)

2025 135 : Renouvellement du contrat Berger-Levrault et migration du logiciel vers la plateforme WeMagnus

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le contrat liant la commune à la société Berger Levraut regroupant la gestion financière – compta, Milord paie et e-GRC arrive à son terme. Monsieur le Maire indique qu'il a reçu une proposition de Berger-Levrault pour une migration sur la plateforme WeMagnus. La solution WeMagnus Optimal regroupant les fonctionnalités déjà utilisées, est accessible pour 5 utilisateurs depuis n'importe quel appareil via une connexion internet et offrira l'assurance de travailler avec des données sécurisées.

Le pack comprend : WeMagnus Mairie Pack optimal : 2 420,00 € HT / an et Proximité Optimal 1 290 € HT/an (assistant personnel/accompagnement à distance/formation) nous bénéficions d'une remise de 20 % sur le pack WeMagnus Mairie Pack Optimal sur la première année soit un total de 3 226 € HT et d'une remise de 10 % sur la deuxième année soit 3 468 € HT.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- DONNE son accord pour le changement de solution métier en souscrivant pour la solution WeMagnus de Berger Levraut,
- AUTORISE le maire à signer tout document se rapportant au contrat d'adhésion.

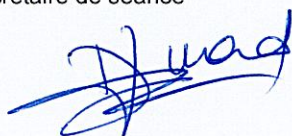
A l'unanimité (pour : 10 contre : 0 abstentions : 0)

Questions diverses :

- PizzArverne souhaite installer un distributeur de pizza dans le bourg, différentes options lui seront proposées concernant l'implantation et l'installation électrique ;
- Concernant l'antenne 5G, le conseil municipal attend une vue d'implantation à l'entrée du village afin de se prononcer sur ce projet.
- Les invitations pour le repas des aînés qui aura lieu le 26 octobre, seront distribuées le samedi 11 octobre.
- Une démonstration pour l'utilisation du défibrillateur sera organisée à destination de la population, par les pompiers, le jour des vœux de Monsieur le Maire.
- Réfection du four à l'étude.

Séance levée à : 23:00

Frédérique DURAND
Secrétaire de séance



Jérôme CEYSSAT
Maire



Mis en ligne sur le site internet de la commune : www.aurières.fr le 25 novembre 2025